



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DU COMMERCE EXTERIEUR
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL

Direction Régionale
des Entreprises
de la Concurrence
de la Consommation
du Travail et de l'Emploi

Pôle : T
Service : Relations du travail –
santé au travail

Affaire suivie par Myriam CASSONNET
myriam.cassonnet@direccte.gouv.fr

Téléphone : 02 38 77 68 13
Télécopie : 02 38 77 68 01

Monsieur BOUCARD Christian

38 rue de Mesnes
41110 MAREUIL SUR CHER

Orléans le 21 Mars 2013

Monsieur,

En vertu de la Loi n° 2011-867 du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail et des décrets n° 2012-135 et 2012-137 du 30 janvier 2012, vous avez sollicité auprès de la DIRECCTE Centre votre enregistrement en qualité d'intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP).

Je vous informe que votre demande a été acceptée par mes services et enregistrée le 20 mars 2013 sous le numéro 15/2013.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la Directrice régionale par intérim,
La Directrice régionale adjointe,

Michèle MARCHAIS